



« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

## Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques

### Section de la Sarthe

#### Déclaration liminaire CHS CT du 05 octobre 2018

Monsieur le Président,

Au-delà des propos condescendants sur la « bonne gouvernance », cette règle de Max Weber avait souligné : « l'impartialité procédurale » où l'organisation de la société suppose le principe de la neutralité de la loi et l'égalité de chacun devant elle, un principe qui s'applique également à l'administration ou à l'État.

Après la divulgation du rapport CAP 22, les Ministres de Bercy ont dévoilé leur feuille de route : abandon de missions, démantèlement de services, accélération des suppressions d'emplois.

La modularité de l'organisation territoriale de l'État, sous la seule autorité du Préfet de région, signe la fin de l'égalité de traitement des citoyens. Elle n'est pas acceptable.

Pour bâtir une société digne de ce nom, trois institutions sont fondamentales : la fiscalité, le droit et la sécurité. Le reste -système de santé, éducation, protection sociale- en dépend.

FO Finances réitère son opposition au prélèvement à la source qui privatise la collecte de l'impôt sur le revenu et constitue un prélude à la fusion IR/CSG. Pour autant, les attermolements présidentiels exprimés publiquement sur ce dossier sont intolérables car ils remettent en cause le professionnalisme des agents en charge de sa mise en œuvre.

A l'heure où certains s'alarment d'une « explosion de fraude fiscale », notre administration vient d'annoncer la suppression de 2130 emplois, alors que « jamais la fraude fiscale n'a été aussi importante et jamais les contrôles n'ont été aussi faibles » soulignait le journaliste Emmanuel Levy.

En conséquence, FO Finances condamne encore une fois les suppressions d'emplois dans les Directions de Bercy, représentant encore près de la moitié de celle de la Fonction Publique d'État dans le projet de loi de Finances 2019.

Ces suppressions et autres réorganisations ne sont pas sans effet sur la santé de nos collègues.

FO DGFIP dénonce les calendriers des actes de gestion irréalistes et sans cesse modifiés, générateurs de stress pour tous les services et les personnels. Ces modes de pilotage et ce manque de réflexion cohérente aboutissent à des tensions dans les relations hiérarchiques, voire entre les agents, et contribuent pour une large part à l'émergence des risques psychosociaux.

Alors on ne peut que se féliciter d'avoir pu caler ce CHSCT en présence de notre médecin de Prévention (MDP) dont nous saluons le travail de plus en plus prégnant (projets immobiliers, TS,MLD,Chocs acoustiques, CVT, restructurations),.

C'est pourquoi, FO DGFIP Sarthe tient à réitérer son attachement à une politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail dont le budget doit être à la hauteur des besoins des agents. Pour ce faire, et face à la poursuite des réductions d'effectifs et de moyens, le réseau de l'ensemble des acteurs de prévention doit être préservé et amélioré. Se pose donc la question « Pourquoi faire appel à des plateformes d'écoute privée ? » si ce n'est qu'opposer la sphère individuelle à l'organisation du travail.

Enfin, nous finirons en disant que l'idéologie méritocratique ajoute la touche « utilitaire » qui voudrait que la réussite de quelque-uns profite à tous. Cette métaphore « des premiers de cordée » qui rappelle celle du « ruissellement » de la richesse du haut vers le bas, est désormais obsolète alors que se creusent les inégalités et augmente la richesse des plus riches, pendant que d'autres s'engluent dans leurs « bullshit jobs ».